



# Ne pas laisser libre le terrain idéologique

**Q**uelque soit la forme ou l'ampleur de l'action, cette dernière provient toujours des idées ! De ce point de vue, la bataille fait rage à l'aube d'importantes échéances électorales. Au moment où les plus fortunés se sont enrichis comme jamais (236 milliards supplémentaires engrangés en 19 mois, l'équivalent de 4 fois le budget de l'hôpital public), on apprend que 7 millions de nos concitoyens dépendent de l'aide alimentaire.

Jamais assouvi dans sa soif de profits, le capitalisme et les pantins qui le servent, en redemandent. Sur injonction du Medef et des milieux financiers, les macronistes, la droite et son extrême se déchangent. Toutes et tous annoncent la couleur : retour aux 39h, retraite à 67 ans, poursuite des exonérations patronales, allègement de la fiscalité du capital, 150 000 suppressions de postes dans la fonction publique, sans oublier, le retour du Karcher, pour nettoyer les rues. C'est dans ce contexte rapidement dépeint qu'il nous faut apprécier et évaluer la journée nationale d'action interprofessionnelle du 27 janvier dernier.

Ne tournons pas autour du pot. Si cette action a eu le mérite d'exister (il n'y aurait rien de pire que de ne rien faire !), nous ne pouvons

en rester là ! Alors que nous sommes le nombre, les uniques producteurs de richesses et que les moyens pour satisfaire les revendications n'ont jamais été aussi abondants, nous ne parvenons pas à faire le plein de nos forces ni à élargir la mobilisation sur des sujets aussi dominants que les salaires, l'emploi, les services publics ou les conditions de travail.

**Quelles en sont les raisons ? Où sont les obstacles ?**

C'est de ces sujets que les syndicats doivent de toute urgence débattre. De ces échanges et états des lieux en découlera l'élaboration des réponses les plus offensives et appropriées. Faire barrage aux idées toxiques et de division de la droite et de l'extrême droite, combattre les discours de renoncement en occupant le terrain de nos idées et solutions reste l'ultime moyen de convaincre de la faisabilité d'autres choix, de jours plus heureux dans une société et un monde débarrassé du capitalisme en crise. Partout, pour donner suite au 27 janvier et aux multiples luttes sectorielles, organisons la colère et politisons l'action.



# Objectifs et besoins de la formation syndicale pour 2022

**L**e secteur formation réalise chaque année un calendrier de formation répondant aux besoins et aux objectifs déterminés à la fois par la direction syndicale de l'UD, les structures et, parfois, les syndicats du territoire directement. La construction des stages ou des journées d'études peuvent aussi répondre à l'actualité ou en lien avec des campagnes. (Election professionnelle, campagne confédérale...)

## PRÉSENTATION DU PARCOURS DE FORMATION MILITANT.E

Chaque syndiqué.e a accès à un parcours de formation qu'elle/il retrouvera dans le livret de la formation syndicale. Celui est composé par trois grandes familles : être acteur toute sa vie, outiller pour le mandat et outiller à la responsabilité.

### Premier groupe, être acteur toute sa vie :

Il s'agit de donner à tout-tes nos syndiqué-es des bases solides et partagées par toutes. L'accès à une culture générale syndicale est indispensable pour être acteur-trice dans la bataille des idées, en connaissant mieux le fonctionnement de la société et du monde dans lequel nous évoluons. La CGT veut des syndiqué-es auteur-trices, acteur-trices et décideur-ses dans l'organisation. Cela nécessite de connaître nos modes de fonctionnement et nos règles de vie basées notamment sur la démocratie et le fédéralisme.

Les stages se dénomment comme ceux-ci :

- Découvrir la CGT : heures d'informations syndicales, 2h, sur le lieu de travail, pour les non-syndiqué.e.s
- S'impliquer dans la CGT : stage d'une journée, sur le lieu de travail ou structure, pour les syndiqué.e.s
- Participer à la vie de la CGT (ex-formation général syndicale de niveau 1, FSG1) : stage de 8 jours, ouvert aux syndiqué.e.s, composé de trois modules répartis, ainsi au sein de notre UD94, une session de cinq jours comprenant le module 1 et 2, puis une seconde, session de trois jours pour le 3<sup>e</sup> module.

Pour l'heure, les nouveaux stages ne sont pas disponibles car en finalisation ou en construction. Le stage de formation générale syndicale de niveau 2 est toujours dispensé par notre UD. Ce stage, ouvert aux syndiqué.e.s, se déroule sur 10 jours, deux sessions de 5 jours.

### Second groupe, outiller au mandat :

Former pour assurer pleinement un mandat donné par le syndicat, dans ou hors de l'entreprise. Être élu-e CSE, CSSCT dans l'entreprise, conseiller-e du salarié-e ou mandaté-e par la CGT dans un organisme interprofessionnel, cela ne s'improvise pas. Bien sûr il y a la transmission par celles et ceux qui occupent déjà ou ont assuré le même mandat, mais cela ne suffit pas.

La formation au mandat permet d'aborder les savoirs nécessaires, ainsi que la conception que porte la CGT... en résumé, ce qu'attend la CGT de sa représentation dans les instances ou organismes concernés.

### Troisième groupe, outiller à la responsabilité :

Former pour participer à la vie de l'organisation dans une responsabilité. Les militant-es qui s'impliquent dans le fonctionnement de la CGT quel que soit le niveau à l'Union locale, l'Union départementale, au Comité régional, à la Fédération ou Confédération permettent d'assurer le lien indispensable entre les syndiqué-es, et d'impulser partout la mise en œuvre de notre démarche syndicale vers les salarié-es.

Chaque prise de responsabilité doit s'accompagner d'une formation qui permet de connaître nos pratiques et d'être ainsi plus efficace.

## Brèves

### Solidarité financière pour les AESH du Val-de-Marne

Une quatrième semaine de grève a été votée à l'unanimité par les accompagnant.es des élèves en situation de handicap (AESH) du 94 avec des actions prévues :

- Jeudi 3 février: Rassemblement devant le rectorat (4 rue Georges Enesco) de Créteil à 14h ;
- Préparation d'une manifestation devant le Ministère, mardi 8 février après-midi avec les autres départements de la région parisienne suite à l'appel des différentes OS.

Les camarades en lutte exigent d'être reçu.es par le Recteur afin que des négociations sur leurs revendications s'ouvrent immédiatement.

Avec 730 euros de salaires par mois en moyenne, les conditions de la lutte se durcissent jour après jour. Les camarades des AESH ont besoin de soutien et de solidarité financière leur permettant de pallier aux pertes de revenus durant ce mouvement. Via internet, les syndicats, militant.es et toute personne souhaitant les aider peuvent verser leurs dons à leur caisse de grève.

➔ Retrouvez le lien de la caisse de grève en ligne ici : [www.leetchi.com/c/caisse-de-solidarite-avec-la- greve-illimitee-des-aesh-du-val-de-marne](http://www.leetchi.com/c/caisse-de-solidarite-avec-la- greve-illimitee-des-aesh-du-val-de-marne)

## Brèves

### Vous saurez tout sur le CSE !

Lancé par la CGT d'Auvergne, «Tout sur le CSE» est une plateforme collaborative en ligne sur laquelle vous trouverez toutes les informations nécessaires pour vous permettre de mener à bien l'activité syndicale au sein du CSE de votre entreprise.

Exemple d'accords d'entreprises commentés, courriers type pour les négociations, mise en place des élections, intervention de l'inspection du travail...

Avec ces informations, chaque élu.e pourra approfondir ses connaissances et être plus efficace dans l'entreprise auprès des travailleur.ses.

→ Site internet : [toutsurlecse.fr](http://toutsurlecse.fr)

### Le Mémo Social 2022 arrive

Le mois de février montre le bout de son nez et le Mémo social 2022 arrivera le 11 février à l'UD.

Véritable outil à mettre entre les mains de toutes et tous les travailleur.ses, le Mémo Social de l'UD recense tous les contacts de nos structures syndicales départementales mais aussi la liste des conseillers du salariés et autre organismes sociaux du département.

N'hésitez pas à le tenir disponible pour chaque travailleur qui souhaite rejoindre et/ou être aidé par la CGT !

### JOURNÉE D'ÉTUDE 2022

Au sein de notre UD 94, nous avons décidé d'organiser plusieurs journées d'études. Chacune répond à un objectif politique et revendicatif, et/ou à enjeu d'actualité. Ainsi, il a été décidé de mettre en place les journées d'études suivantes :

- Combattre les idées d'extrême droite qui aura lieu le 10 mars 2022, sur une journée, ouverte aux syndiqué.e.s ;
- Le salaire qui aura lieu le 14 avril 2022, sur une journée, ouverte aux syndiqué.e.s ;
- Urgence sociale/urgence environnementale, date à déterminer en mai ;
- Discrimination, date à déterminer en novembre ;
- Ecrire un tract, règle de communication, date à déterminer ;
- Négociation au protocole pré-electorale/mener une campagne, date à déterminer ;
- L'art de la négociation/prise de parole, date à déterminer.

Chaque journée d'étude est animée par des intervenant.e.s extérieurs. Elle se déroule au sein de l'union départementale ou dans les unions locales.

### PRUDIS

Certains mandats ou responsabilités bénéficient d'un cursus de formation, c'est-à-dire de plusieurs à stages à réaliser dans un ordre défini, et qui constituent un ensemble cohérent et complémentaire. Les formatrices-eurs et les conseillers prud'hommes sont concernés par un cursus particulier. Ainsi, depuis plusieurs années, les conseillers prud'hommes sont invités fortement à réaliser ce cursus, que l'on nomme « formation Prudis ».

Pour réaliser, l'ensemble des stages qui se déroule majoritairement en territoire, par des militant.e.s du territoire, nous avons décidé d'étoffer l'équipe de formatrice-ur PRUDIS. Ces derniers réalisent uniquement des stages dans leur champ d'intervention.

En 2022, nous aurons donc 6 camarades à former pour devenir formatrice-ur. Un premier stage est organisé en janvier poursuivant le cursus. D'autres stages et dates seront déterminés une fois la formation des militant.e.s effectuée.

L'année 2022 étant une année de renouvellement des conseils des prud'hommes, les stages répondront à ces besoins et aux enjeux politiques pour former des militant.e.s pour les accompagner dans leurs prises de mandat. Les conseillers prud'hommes sont en lien direct avec le pôle revendicatif qui chapote le secteur juridique de l'union départementale. Ainsi, des échanges réguliers ont lieu entre le responsable du pôle et la/le responsable de la formation.

### PARTICIPATION DU SYNDICAT

Pour chaque stage, l'union départementale engage des frais pédagogiques, des frais de convivialité et possiblement, des frais auprès d'intervenants extérieurs, ainsi, il est décidé d'appliquer de nouveau une participation aux stages par les syndicats. Cette participation équivaut uniquement à la prise en charge du repas du stagiaire pendant la durée du stage.

**Il est décidé d'appliquer une participation de 10€/jour/stagiaire.**

Les difficultés financières d'un syndicat ne peuvent en aucun cas être un frein à la formation d'un.e syndiqué.e. Il sera donc recherché par tous les moyens possibles, une mutualisation financière de la participation en lien avec l'union locale de référence du syndicat et l'union départementale.

### EN CONCLUSION

Le plan de formation est actualisé chaque année et présenté à la commission exécutive départementale qui le votera avant envoi à la confédération et à l'ensemble des syndicats ○

Pour le rendre toujours plus accessible, en plus de l'exemplaire imprimé glissé à l'intérieur du Courrier de l'UD- La vie Syndicale de ce trimestre, vous pourrez retrouver l'ensemble des formations et des journées d'études sur le site de l'ud à l'onglet formations.

→ [udcgt94.fr/formations/](http://udcgt94.fr/formations/)

# Grèves des Travailleurs Sans Papiers Une bataille digne contre la surexploitation



Collecte SEPUR, 2021

**L**e 25 Octobre 2021, 30 Start People de Rungis et les 37 de Proman d'Alfortville occupent avec la CGT 94, les deux agences d'intérim pour obtenir leur régularisation.

Leur action s'inscrit dans un mouvement travailleurs migrants à l'échelle de toute l'Île-de-France, dans le 91, le 93, le 75 et le 94.

Avec la campagne présidentielle, la surenchère de dénigrement des immigré.es va encore monter de plusieurs crans par la partie la plus réactionnaire du camp d'en face. Pour autant la réalité est qu'avec ou sans papiers, ils font partie totalement de la classe ouvrière.

Leur sur exploitation par toutes les entreprises citées ci-dessous, due au fait d'être maintenus sans papiers, en fait des salariés sans droits qui ne peuvent jamais dire non à leurs patrons.

**La grève à l'entreprise les fait reconnaître pour ce qu'ils sont, des ouvriers de ce pays !**

Les éboueurs de SUEZ à Sucy-en-Brie collectent les poubelles à Créteil, dont les tournées à la préfecture, une partie était sans papiers et intérimaires « à temps plein ».

## La liste des piquets de grève de ce mouvement

- ➔ Monoprix, (livreurs en auto-entrepreneurs utilisés par Monoprix) ;
- ➔ Café Marly (Louvre), chaîne de la restauration de luxe Coste, salariés en extra restaurations avec plus de 200 heures par mois en continu depuis deux ans ;
- ➔ Manpower, Targett, Planet, Man BTP, Proman, Start

People. – Tous salariés intérimaires achetés par Suez, Nicollin, Fedex, Colas, Razel, GLS, Veolia, Derichebourg, Chronopost, Bouygues, TNT... ;

- ➔ GLS, plateforme de logistique pour trier et faire transiter nos colis ;
- ➔ Sepur, collecte des déchets, salariés sur-exploités par SEPUR avec, en paravent, deux agences d'intérimaires « maison », sans existence physique, ni bureaux ni locaux, et chantage au maintien du travail (travail contre rétrocessions de 10 % du salaire aux chefs d'équipes.



# Regard sur les luttés



**Aéroport d'Orly, octobre 2021**



**Préfecture 94, régularisation des TSP en lutte, janvier 2022**



**Paris, Manif de l'éduc, janvier 2022**



**Paris, Manif de l'éduc, janvier 2022**

## Une méthodologie pour gagner les régularisations

Comme toujours, ces grèves demandent une préparation minutieuse (une année), car il s'agit pour gagner de prouver et de démontrer chaque situation, quelle soit incontestable et non sujette à discussions lorsqu'« on les mets sur la table ».

Ces salarié.es ne peuvent jamais dire non, jusqu'au jour où ils « posent le sac » et rentrent dans un mouvement de grève non contestable car salarié.es en activités le jour du déclenchement de la grève.

Le préfet de police de PARIS, qui a pouvoir de police sur Paris ET la Petite Couronne a tenté de casser l'ensemble du mouvement, tentant d'empêcher le processus de régularisation des travailleurs sans papier et donc de favoriser le maintien de ceux-ci dans la surexploitation, au service de Proman, Suez, Sodexo, Véolia, Colas, DTM, Nicollin, GLS, DP Schenker...

S'il a eu l'aval écrit des dirigeants de Proman et de Start Peolpe, il n'en a pas été de même sur Paris où la Direction du Louvre et d'autres entreprises ont refusés l'intervention de la Police pour des raisons d'image publique essentiellement.

**Cette situation a créé de fortes contradictions dans le camp d'en face.**

Le 2 novembre, le collectif CGT TSP IDF rencontrait le Ministère de l'Intérieur et le Ministère du Travail pour un protocole de régularisations totalement dérogatoire à la circulaire Valls. Ainsi le cadrage global aux Ministères du Travail et de l'Intérieur sur des critères dérogatoires à ceux de la circulaire Valls, rentrent dans la régularisation 220 salariés sans papiers.

**Pour le 94, au final, 63 cartes salarié.es pour nos camarades ont été délivrées entre le 15 et le 31 janvier 2022.** C'est une belle victoire en conclusion pour nos camarades ex-TSP et c'est l'application rigoureuse de nos décisions du congrès de mai 2020 :

**Deux démarches sont possibles pour obtenir la régularisation de travailleurs**

- ➔ le dépôt de dossiers individuels dans le cadre strict de la circulaire « Valls » du 28 novembre 2012 n° NOR INTK1229185C et la FAQ de 2018 ;
- ➔ l'occupation des entreprises, rapport de forces qui rend possible des procédures dérogatoires aux critères fixés par ces textes.

**La construction du rapport de force pour les occupations d'entreprises se fait :**

- ➔ Avec des salariés en activité, préalable incontournable pour la mise en œuvre du droit de grève ;
- ➔ Avec une connaissance détaillée et totale des situations passées et présentes de grévistes.

On ne peut parler de victoire que quand il y a au bout de la lutte la carte salariée et le maintien dans l'emploi, condition nécessaire, dans le cadre actuel, pour un renouvellement fluide de la première carte d'un an ◉

**Nous ne voulons pas de salarié.es sans droits dans les entreprises.**

**Ils bossent ici, ils vivent ici, ils restent ici !**

Le Collectif Travailleurs Migrants de L'Union Départementale CGT 94

**Articles de presse :**

- ➔ [www.rfi.fr/fr/france/20211224-france-des-travailleurs-sans-papiers-rackett%C3%A9s-par-leur-employeur](http://www.rfi.fr/fr/france/20211224-france-des-travailleurs-sans-papiers-rackett%C3%A9s-par-leur-employeur)
- ➔ [www.humanite.fr/social-eco/sepur/droit-du-travail-le-systeme-sepur-verse-par-une-enquete](http://www.humanite.fr/social-eco/sepur/droit-du-travail-le-systeme-sepur-verse-par-une-enquete)
- ➔ [www.franceinter.fr/emissions/le-journal-de-7h30](http://www.franceinter.fr/emissions/le-journal-de-7h30)
- ➔ [www.lemonde.fr/societe/article/2021/12/21/travailleurs-sans-papiers-une-enquete-verse-une-entreprise-de-collecte-de-dechets\\_6106879\\_3224.html](http://www.lemonde.fr/societe/article/2021/12/21/travailleurs-sans-papiers-une-enquete-verse-une-entreprise-de-collecte-de-dechets_6106879_3224.html)

# La CGT du Val-de-Marne invitée au congrès de la CGT B du Burkina Faso



**N**otre union départementale était présente, fin novembre 2021, au Congrès de la CGT B du Burkina Faso. Un honneur et une continuité de nos échanges syndicaux noués depuis l'année 2018 avec la venue de camarades Burkinabé à Créteil.

La CGT-B, première organisation syndicale du pays compte 20.000 militants. Elle est à l'initiative de plusieurs collectifs regroupant forces syndicales et politiques avec comme boussole l'unité des travailleur.euses à la base sur un socle revendicatif progressiste. Ce congrès était organisé dans une période très difficile, une situation sécuritaire dans le pays aux allures de guerre civile. Les attaques de groupes terroristes, les affrontements intercommunautaires ou les assassinats commis par des escadrons de la mort, ont provoqués, depuis 2015, au moins 2000 morts et plus d'1.5 million de personnes déplacées.

Les thématiques « bilan » du syndicalisme révolutionnaire de lutte de classes au Burkina, place des femmes dans l'organisation, situation internationale ou encore la formation et la

construction d'une conscience syndicale et politique furent au centre de nombreux échanges.

Le Burkina Faso, subit de plein fouet la crise du système capitaliste et impérialiste sur le plan social, politique et économique. La politique néocoloniale, en particulier de la France, est responsable de la misère, du chômage massif, les difficultés d'accès à l'éducation, à la santé, au logement, la crise de l'eau et de l'énergie, ainsi que l'accessibilité aux produits de première nécessité. Les manœuvres de la France sont permanentes afin d'assurer un maximum de profit aux grands groupes français qui ont la main sur l'économie du pays (Bolloré, Castel, Bouygues, Orange etc...). Le pays regorge de ressources, minières (or, granite, cuivre...), de coton, sur lesquelles la France dicte sa loi. Avec un sous-sol si riche, le Burkina est classé dans les pays pauvres très endettés.

L'activité syndicale de la CGT B est intense avec de nombreuses luttes dans tous les secteurs d'activité. Le syndicat connaît des difficultés financières et ainsi, notre don de 1000€ pour construire des locaux pour la CGT-B a été fortement apprécié par les congressistes. Les débats du troisième jour ont dû être annulés du fait de très grosses manifestations et d'affrontements à proximité de la salle du congrès empêchant la tenue de la cérémonie de clôture.

Avec nos camarades sur place, nous avons réaffirmé notre volonté de poursuivre et renforcer nos liens, de mener des campagnes pour dénoncer le rôle de l'Etat et des multinationales françaises, des échanges sur la formation syndicale, sur la place des femmes, la solidarité financière. Cette délégation fut une très belle expérience qui va dans le sens de nos valeurs internationalistes historiques ◉

## Suite des Containers de lutte pour Cuba

**Face au blocus criminel et illégal imposé par les Etats-Unis contre Cuba depuis 62 ans, intensifions la résistance et la solidarité !**

Ce blocus met en péril la santé et la survie de la population, ciblant et blessant quotidiennement le peuple cubain. Toutes ces souffrances infligées visent à provoquer des pénuries dans le but de faire se soulever le peuple contre le régime révolutionnaire de Cuba. L'accès à la nourriture, aux médicaments ou à l'électricité sont devenus très difficiles. En pleine crise de Covid-19, les USA sont allés jusqu'à empêcher Cuba de bénéficier d'importations alimentaires et sanitaires ! Aujourd'hui comme hier, Cuba résiste et nous ne pouvons la laisser seule !

Aussi depuis novembre dernier, plusieurs organisations de la CGT ont décidé de se lancer ensemble dans une gigantesque opération de collecte avec pour but de contourner et de briser symboliquement l'infâme blocus en envoyant sur l'île plusieurs containers de nourritures, produits nécessaires, petits et grands matériels.

L'acheminement de ces containers est onéreux. Ainsi, notre UD, avec d'autres structures de la CGT, s'est organisée pour collecter des dons financiers à faire parvenir au peuple cubain. Des tables de collecte de solidarité internationale ont été organisées dans les manifestations ou dans les quartiers de certaines villes et devant des restaurants d'entreprise.

Les efforts conjugués ont permis de recueillir 134 000 euros de dons dont 28 000 dans le Val-de-Marne. Nous appelons chaque syndicat à mettre en débat dans leur commission exécutive la possibilité d'un don pour cette collecte. Des tracts et des affiches sont disponibles à l'UD et sur le site internet [udcgt94.fr/des-containers-pour-cuba/](http://udcgt94.fr/des-containers-pour-cuba/)

Le collectif Europe international est disponible pour aider à organiser des initiatives de collectes publique en direction de salariés. ([cgtud94europeinter@outlook.fr](mailto:cgtud94europeinter@outlook.fr)) ◉

# Regard sur les luttés



**CESAP de Thiais**, janvier 2022



**Paris en soutien aux SAM**, janvier 2022



**Préfecture 94, pour l'augmentation des salaires**, décembre 2021



**Préfecture 94, contre les 1607h**, décembre 2021



**Georges Mavrikos, SG de la FSM à l'UD**, novembre 2021

## Location gérance à Carrefour, c'est non !

Carrefour fait de nos métiers un laboratoire de précarité. Le PDG Bompard avait annoncé en 2018 un plan de réduction des coûts de 3 Mds€. Bas salaires, contrat précaires, conditions de travail dégradées, ont été ses principales mesures. Insatisfait, il déploie la mise en location gérance. Double jackpot pour les actionnaires : on confie à un autre la gestion du fonds contre une redevance et on fait sortir du groupe des milliers de salarié.es.

Les rumeurs de rachat de Carrefour par Auchan se confirmant, le démembrement du groupe facilitera la vente prévue après les élections présidentielles.

Or cette stratégie financière entraîne de lourdes conséquences pour les salarié.es, pour les client.es et pour la souveraineté alimentaire du pays. Les salariés ont décidé de se battre avec la CGT partout en France. La journée d'action du 21 décembre 2021 à Carrefour Paris Bercy et Ivry a déstabilisé les directions locales. La mise en location gérance n'a pas été stoppée mais la mobilisation des salarié.es a été renforcée pour exiger de meilleures conditions de travail, une meilleure répartition des richesses créées par les salarié.es, dans le cadre des NAO. Il ne s'agit pas uniquement de s'opposer aux stratégies patronales mais bien de porter des projets ambitieux. Un contre-projet est possible avec un statut unique pour l'ensemble des travailleurs de la grande distribution.

Enfin, il est plus que temps que les travailleur.ses des secteurs du transport, de la logistique, de la distribution, les agriculteur.rices et les consommateur.rices s'approprient la gestion de la grande distribution. De la fourche à la fourchette en passant par le fret, créons une chaîne qui sera à la fois respectueuse des producteur.rices et des travailleur.ses et donnera une alimentation de qualité à des tarifs abordables pour les consommateur.rices, ainsi que de meilleures conditions de travail, d'emploi et de salaire.

**RDV est pris le 9 février 2022, pour une journée d'action et mobilisation des salarié.es du commerce, devant l'Assemblée Nationale. Nous sommes toutes et tous concerné.es** 📍



## Le massacre du métro Charonne



C'était il y a 60 ans, le 8 février 1962. La guerre d'Algérie dure depuis huit ans. La France est secouée par les attentats de l'OAS au nom de l'Algérie française. De plus en plus de français aspirent à la fin du conflit. En octobre 1961 une manifestation d'algériens a été durement réprimée.

On compte près d'une centaine de morts.

Le 8 février 1962, la CGT, la CFTC, la FEN, le SGEN, l'UNEF, le PC, le PSU et le Mouvement de la Paix, appellent à une manifestation pour exiger la paix en Algérie. Le pouvoir gaulliste interdit la manifestation. À 18 h 30, plusieurs milliers de personnes affluent vers la place de la Bastille. La police qui bloque la place repousse les manifestants. Plusieurs cortèges se forment. Sur les pancartes on peut lire : « OAS assassins » et « Paix en Algérie ». Un cortège arrive de la Gare de Lyon avec à sa tête, André Tollet pour la CGT et Claude Bouret pour la CFTC. Ils sont bientôt rejoints par un cortège venu de la République, puis un autre, parti de la Nation. Ils sont 20.000.

Il est 20h quand André Tollet annonce la fin de la manifestation et la dispersion. C'est à ce moment que la police va charger. Le métro Charonne est tout proche, les manifestants s'y engouffrent. Mais le préfet de police, le sinistre Papon, fait fermer la station. Les manifestants s'écrasent contre les grilles, pris au piège dans les escaliers. La police piétine et matraque. Des témoins rapportent que des policiers jettent des personnes dans l'escalier et lancent des grilles en fonte sur les manifestants qui tentent de fuir.

Bilan : neuf morts étouffés ou le crâne fracturé et 250 blessés. Les morts sont tous des Camarades de la CGT :

- Jean-Pierre BERNARD, 30 ans, dessinateur aux PTT ;
- Fanny DEWERPE, 30 ANS, sténo ;
- Anne GODEAU, 24 ans, agent des PTT ;
- Edouard LEMARCHAND, 40 ans, employé de presse ;
- Suzanne MARTORELL, 40 ans, employée de presse ;
- Hippolyte PINA, 58 ans, militant du PCF et de l'Union Syndicale du Bâtiment ;
- Maurice POCHARD ;
- Raymond WINTENGS, 44 ans, imprimeur typographe ;
- Daniel FERY, employé de presse, il n'a que 15 ans.

Le 12 février 1962, le Premier ministre Michel Debré se rend dans les locaux de la police pour « apporter le témoignage de sa confiance et de son admiration ». Le lendemain, 13 février, les victimes de cette manifestation sont conduites au cimetière du Père Lachaise. C'est près d'un million de personnes qui accompagnent le cortège. La CGT a appelé à une journée de grève et l'Île-de-France est à l'arrêt.

La guerre d'Algérie prendra fin le 5 juillet 1962 ◉

→ **L'URIF CGT vous invite à prendre part à l'hommage dû aux victimes du 8 février 1962 à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de leur sacrifice. :**

**Mardi 8 février 2022 à 18 heures,  
Métro Charonne, à Paris**

**ORGANISATIONS SYNDICALES**



J'ai le pouvoir de protéger mon activité syndicale.

**Ce qui est essentiel pour nous à la Macif, depuis plus de 30 ans, c'est de protéger l'activité syndicale de nos partenaires.**

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais, c'est un engagement de tous les instants. C'est pourquoi, lorsque vous choisissez de défendre les intérêts des salariés, la Macif est à vos côtés pour soutenir et sécuriser votre action militante.

Contactez-nous : [partenariat@macif.fr](mailto:partenariat@macif.fr)

Assurances  
Banque  
Santé  
Essentiel pour moi



Les garanties et prestations sont accordées dans les conditions et limites des contrats souscrits.  
**MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.**  
 Société d'assurance mutuelle à cotisations variables, autorisée par le Code des Assurances. Siège social : 7, 41 & 4, rue de France - 92000 Nanterre.  
 Intermédiaire en opérations de Banque et en services de paiement pour le compte exclusif de Socram Banque. N° ORIAS 1300670 (www.orias.fr).



→ **Contact UD CGT 94**  
**MAISON DES SYNDICATS**  
**11/13, RUE DES ARCHIVES, 94010 Créteil**  
**Téléphone : 01 41 94 94 00**  
**Email : [infos@cgt94.fr](mailto:infos@cgt94.fr)**  
**Site internet : [udcgt94.fr](http://udcgt94.fr)**